

Federal Public Sector Labour Relations and Employment Board

Formulaire 10

Avis de retrait

Par. 26(2) du Règlement concernant les plaintes relatives à la dotation dans la fonction publique

Veuillez prendre note:

- 1. Pour obtenir des renseignements sur le processus de plainte, consultez votre représentant(e) syndical(e), votre spécialiste en ressources humaines ou le site Webde la CRTESPF: www.fpslreb-crtespf.gc.ca.
- 2. Les adresses fournies seront divulguées aux autres parties à la plainte. (Une adresse professionnelle est préférable.)
- 3. Une copie de l'avis de retrait sera transmise aux autres parties, aux intervenants, le cas échéant, et à la Commission canadienne des
 - droits de la personne, s'il y a lieu. [par. 26(3)]

M. Mme	Nom
rénom	Autre(s) prénom(s)
dresse postale (voir la note 2 ci-dessus)	Ville
Province	Pays
Code postal	Nº de téléphone – Travail
Télécopieur	Ministère ou organisme
Direction/Secteur	Lieu de travail
Titre du poste et classification	Adresse électronique
enseignements concernant le représe Syndicat Avocat(e) Autre	Nom de l'organisation

	Nom
M. Mme	
Prénom	Autre(s) prénom(s)
Adresse postale	Ville
Province	Code postal
N ^o de téléphone – Travail	N ^o de téléphone – Cellulaire
iv de telephone – mavaii	de telepriorie Cendiane
Adresse électronique	Télécopieur
	relecopiedi
Retrait de la plainte	
N ^o de dossier de la CRTESPF :	
	rait de votre plainte. Exemple : Par la présente, je
retire la plainte susmentionnée.	
Signature	Date
Signature	Date

dans le secteur public fédéral :

Courriel : <u>director.directeur@fpslreb-crtespf.gc.ca</u> Télécopieur : (613) 990-1849

Ou à la

Commission des relations de travail et de l'emploi dans le secteur public fédéral 240, rue Sparks, 6e étage ouest Ottawa, ON K1A 0A5